

ECHENEVEX

www.echenevex.fr

DÉC. 2016
NUMÉRO 21

info

Buone feste natalizie

Frohe Weihnachten

wesołych świąt bożego Narodzenia

Χαρούμενα Χριστούγεννα

Feliz Natal

glædelig jul

Joyeux Noël

'ia 'oa'oa e teie Noera

圣诞快乐

Noeliniz kutlu olsun

veselé Vánoce

Merry Christmas

Feliz Navidad

gojan Kristnaskon

즐거운 성탄

hyvää joulua

Buon Natale

mele Kalikimaka

God Jul

un Crăciun fericit

С Рождеством Христовым

メリークリスマス

VIE COMMUNALE • INFO SCOLAIRE & CULTURELLE

VIE LOCALE • VIE ASSOCIATIVE • CHRONIQUES DE NOTRE VILLAGE

COIN DES INFOS



ÉDITO 2**LA VIE COMMUNALE** 3/6

- Urbanisme
- Travaux
- Réunions de quartiers
- Fleurissement du village

L'INFO SCOLAIRE ET CULTURELLE 7/8

- Le centre de loisirs les Mésanges
- Des nouvelles de votre bibliothèque

LA VIE LOCALE 9/11

- Echene'Zik
- Forum des associations
- Fête à l'Allondon
- CCAS et la sortie des Aînés
- Vide-greniers
- Salon du livre
- Cérémonie du 11 novembre

LA VIE ASSOCIATIVE 12/16

- Sapeurs-pompiers d'Echenevex
- ELEC
- Chemin du yoga
- Le Club Rencontre des Aînés
- Le Sou des écoles
- Jouer'Chenevex
- Fa Si La Cadrer
- ESCO
- EMCCE
- Ligue Vie et Santé
- Varfeuille Équitation
- Echenevex Animation

**LES CHRONIQUES
DE NOTRE VILLAGE** 17

- Renée et le marronnier centenaire
- Suzanne Bel

LE COIN DES INFOS 18/20**• Directeur de publication :**

Pierre Rebeix

• Rédaction :

Commission Communication, responsables commissions et associations.

• Crédit photos :

Mairie, école, bibliothèque, associations.

• Impression :

Imprimerie Villi® - 74160 Beaumont

• Tirage :

1 000 exemplaires

Diffusion gratuite

Ne pas jeter sur la voie publique



MIXTE
Papier issu de
sources responsables
FSC® C012623



Comme beaucoup de cités, notre commune vit, en cette période, au rythme des familles.

Après la période des vacances, et des congés bien mérités et ponctués par les nombreuses animations et activités d'été, la rentrée scolaire reste un rendez-vous essentiel pour un grand nombre d'entre nous. Enfants bien sûr, mais aussi parents, et bien souvent grands-parents dont la vie s'organise autour de l'emploi du temps des enfants.

La période estivale a été mise à profit par les services techniques pour effectuer les différents travaux d'entretiens. Pour le confort des enfants et de leurs enseignants, des tableaux numériques ont été installés dans toutes les classes.

Au cours de ce second semestre, les travaux de voirie annoncés sont terminés ou en passe de l'être. Ces travaux ont occasionné des nuisances, des gênes pour beaucoup d'entre nous. Un grand merci pour votre patience et votre compréhension.

Dans notre commune très cosmopolite, qui compte plusieurs dizaines de nationalités, au rang des valeurs de la République, il est nécessaire d'évoquer la laïcité. Elle est à l'égard des religions une règle qui décline les principes de Liberté, d'Égalité, de Fraternité. Cet équilibre patiemment construit, dont nous sommes aujourd'hui les dépositaires, n'est en rien le refus du religieux. La laïcité permet de rassembler toutes les différences et repose sur l'égalité des citoyens. C'est notre bien commun, il s'appuie sur trois piliers établis :

- **la séparation de l'Église et de l'État** qui protège l'action publique et les droits des citoyens de toute intrusion des croyances religieuses ;
- **la liberté de conscience** qui permet à chacun d'entre nous d'être libre de croire ou ne pas croire et de pratiquer ou non librement sa religion ;
- **le vivre ensemble** dans le respect des croyances, des opinions et convictions diverses de chacun, dans l'acceptation de nos différences.

C'est pourquoi la laïcité garante des valeurs républicaines de Liberté, d'Égalité et de Fraternité doit être respectée, partagée et enseignée aux plus jeunes.

Depuis quelques semaines, la mise en place des illuminations nous annonce que la fin de l'année est proche. Je vous souhaite donc à toutes et tous de joyeuses fêtes de Noël et une excellente année 2017. **Je vous invite toutes et tous à la cérémonie des vœux, le 12 janvier 2017 à 19 heures, au complexe de La Chenaille.**

PIERRE REBEIX MAIRE D'ECHENEVEX / MAYOR OF ECHENEVEX

Like many towns at this time of year, the life of our commune moves along in sync with the of the lives of the families living here. After the summer break with its well-deserved holidays and many different summer time activities, the school rentrée remains an important moment for many of us. For children, of course, but also for parents, and often grandparents, whose lives are organized around the children's schedule.

The summer period was put to good use by the technical services to carry out various maintenance works. For the benefit of both children and their teachers, digital whiteboards have been installed in all classrooms. During the second half of the year, the road works that we had previously announced have been completed or are in the process of being completed. These works have caused nuisance and inconvenience for many of us. A big thank you for your patience and your understanding.

In our very cosmopolitan commune, which counts several dozen nationalities, in line with the other values of the Republic it is important to highlight the importance of secularism. With regard to religions, the law lays out the principles of Liberty, Equality, and Fraternity. The patiently constructed balance which we have inherited from our forebears is in no way the refusal of religions. Rather, secularism brings together all differences and is built on the tenet of the equality of all citizens. For the common good, it is based on three established pillars :

- **the separation of church and state** that protects public action and the rights of citizens from any intrusion of religious beliefs,
- **the freedom of conscience** which allows each one of us to be free to believe or not to believe and to practise his religion freely, or practise no religion at all,
- **to live together** in mutual respect of different beliefs, opinions, and convictions of each other, in the acceptance of our differences.

This is why secularism, which guarantees the republican values of Liberty, Equality and Fraternity must be respected, shared and taught to the younger generation.

*For some weeks, the installation of the winter lights presages the end of the year. I therefore wish you all a Happy Christmas and an excellent 2017 and invite all of you to **the traditional Cérémonie des Vœux, on 12 January 2017 at 7 pm, at the Chenaille.***

URBANISME

→ Nous vous rappelons que tous les travaux ayant pour objet de modifier l'aspect extérieur d'une construction, d'en changer la destination, de créer de la surface de plancher, de modifier le volume du bâtiment, de percer ou d'agrandir une ouverture sont soumis à l'obligation de déposer une demande d'autorisation.

Il est important de respecter cette réglementation, faute de quoi vous seriez en infraction avec le Code de l'urbanisme. Selon la nature des travaux envisagés, il peut s'agir d'une simple déclaration préalable ou d'un permis de construire.

Travaux dispensés d'autorisation d'urbanisme :

- les aménagements intérieurs quand ils n'engagent pas de changement de destination des locaux existants, de création d'ouverture, ni de création de niveau supplémentaire,
- les constructions dont les dimensions ne dépassent pas 1,50 m de hauteur et 2 m² au sol,
- les petits travaux d'entretien ou de réparation ordinaire,
- les petites éoliennes,
- les châssis et serres de production dont la hauteur est inférieure à 1,80 m,
- la remise en l'état ou la réparation d'une toiture.

Travaux soumis à l'obligation de déposer une déclaration préalable :

- création de 5 à 20 m² de surface de plancher (extension, véranda, garage, préau, pergola, abri de jardin, etc.),
- création d'une surface de plancher ou d'une emprise au sol supérieure à 20 m² sans dépasser 40 m², dans les zones urbaines d'un plan local d'urbanisme, sous certaines conditions,
- ravalement,
- modification de façade,
- percement d'une ouverture ou agrandissement d'une ouverture existante,
- création, remplacement ou suppression de fenêtres de toit (velux),
- changement de destination de locaux existants,
- les adjonctions de parements,
- les piscines non couvertes ou dont la couverture fait moins de 1,80 m de hauteur au-dessus du sol (de 10 à 100 m²),
- construction des équipements liés à la climatisation ou aux énergies renouvelables (condenseurs de climatisation, pompes à chaleur, panneaux photovoltaïques, etc.), dès lors qu'ils présentent une modification de l'aspect du bâti.

Travaux soumis à l'obligation de déposer un permis de construire :

- la construction d'une maison individuelle ou de ses annexes (de plus de 20 m²) (pour une personne physique, le recours à un architecte est obligatoire),
- le changement de destination du bâti existant ayant pour



effet de modifier soit les structures porteuses, soit sa façade (habitation en commerce, garage en habitation, une habitation en plusieurs logements...),

- la construction de tout bâtiment, entrepôt, hangar à vocation commerciale, industrielle, artisanale, agricole ou de bureaux.

Actions et sanctions

L'exécution de travaux sans autorisation préalable, ou non conforme à l'autorisation délivrée, constitue un délit (articles L.480-1 à L.480-4 et L.160-1 du Code de l'urbanisme) et est passible de poursuites pénales (article L.480-2 du Code de l'urbanisme). Dans ce cas un procès-verbal est dressé et transmis au procureur de la République.

Dans certains cas, l'administration peut ordonner l'interruption des travaux (L.480-2 du Code de l'urbanisme). Parallèlement aux sanctions pénales, le tribunal correctionnel peut imposer des mesures de restitution (L.480-5 du Code de l'urbanisme) comme la démolition ou la mise en conformité des lieux avec l'autorisation accordée ou dans leur état antérieur.

De plus, lorsqu'un tiers subit un préjudice du fait de l'implantation d'une construction, il peut engager une action en réparation devant le tribunal civil dans un délai de cinq ans concernant des travaux avec permis de construire et dix ans en cas de construction édifiée sans permis ou non conformément à un permis de construire.

Pour tout renseignement complémentaire, consulter le site internet :



mon.
Service-Public.fr
Le compte personnel des démarches en ligne

Quels que soient les travaux que vous souhaitez entreprendre, il vous appartient de vous renseigner auprès du service Urbanisme de la mairie d'Echenevex pour savoir si une autorisation doit être demandée. Ce service traite ensuite les dossiers et peut demander des pièces complémentaires. Le délai d'instruction est d'un mois pour une déclaration

préalable, deux mois pour un permis de construire d'une maison individuelle et de trois mois pour toute autre demande de permis de construire ou pour un permis d'aménager. En l'absence de réponse de la mairie à l'expiration du délai d'instruction, la déclaration préalable, le permis de construire ou le permis d'aménager fait l'objet d'une acceptation tacite.

Durant le second semestre 2016, **31 dossiers ont été instruits**. Ces dossiers sont scrupuleusement étudiés par nos agents municipaux et la commission Urbanisme.

Nom demandeur	Localisation	Nature des travaux	Date Arrêté	Décision
PERMIS DE CONSTRUIRE				
CLÉMENT Stéphane	253, route de la Vie-Dessus	Construction d'un abri pour deux voitures	02.04.16	Accordé
LOMOVA Natalia	69, route de la Vie-Dessus	Extension d'une villa et de la piscine, création d'une véranda et d'un logement de gardien, destruction d'un appenti	25.08.16	Accordé
BOLZINGER Laurent	368, route de Mury	Construction d'un abri pour voiture ouvert	19.08.16	Accordé
DUPIN Vincent	594, route du Bourg	Construction d'un abri pour voiture ouvert	19.08.16	Accordé
SARL DIAMUS	319, chemin du Pied-du-Mont	Construction d'une maison individuelle	19.08.16	Accordé
BLANCHON François	15, rue de la Pierre	Réhabilitation d'un bâtiment	20.09.16	Accordé
BERTHAUD Nopharat	Rue des Saugis	Construction d'une maison individuelle	27.09.16	Accordé
RICO Vince	49, la Table-Ronde	Rénovation-construction d'une terrasse	03.10.16	Accordé
GROSFILLEZ Xavier MASSE Sarah	821, route de Méribel	Construction d'une maison individuelle	03.10.16	Accordé
SARL TBG	Rue des Saugis	Modificatif PC valant division	03.10.16	Accordé
DÉCLARATIONS PRÉALABLES				
MLADSZEW Artur	1111, route de Méribel	Construction d'un kiosque de 9,9 m ²		Accordé
GUIBERT Audrey	554, rue François-Estier	Création d'une porte-fenêtre		Accordé
JANNIN Pascal	217, route de la Vie-Chenaille	Extension habitation		Accordé
LOPES Fernando	915, route de Mury	Création de combles habitables sur garage		classé sans suite
CHAZALET Jocelyne	821, route de Méribel	Division en vue de construire		Accordé
GELORMINI Véronique	15, rue des Saugis	Division en vue de construire		Accordé
VADOT Daniel	530, rue du Bourg	Extension de 25 m ² du garage		Accordé
DUPERRAY Olivier	19, rue de Beulet	Aménagement des combles et création fenêtre de toit		Accordé
SAGE Yoann	8, chemin du Pied-du-Mont	Division en vue de construire		Accordé
RECCHIA Alexandra	76, chemin de la Vie-Borne	Extension de la terrasse		Accordé
COURT Alain	69, rue de Revériaz	Construction d'un abri de jardin		Accordé
SCHIAVONE Séverine	150, rue des Cornues	Changement de la toiture et démolition d'abri de jardin		Accordé
SALORD Stéphanie	37, route de la Vie-Dessus	Création d'un abri de jardin		Accordé
DECURNEX Stéphanie	37, la Table-Ronde	Extension de la maison existante de 32,38 m ²		Accordé
CHAZALET Jocelyne	821, route de Méribel	Création d'un abri de jardin		Accordé
AEGERTER Freddy	11, chemin du Château	Construction d'un abri pour voiture de 19 m ²		Accordé
BURGER Sophie	8, la Table-Ronde	Construction d'une piscine		Accordé
RONNIN Cyrille	341, chemin de Dessus-Perdtemps	Création d'un escalier extérieur d'accès à la maison		Accordé
GIRAUD WILLI Nicole	437, route de la Vie-Dessus	Ravalement de façade avec retour des pierres apparentes		Accordé
BARRY Brian	51, la Table-Ronde	Allongement de 2 fenêtres et ajout d'une fenêtre		Accordé
RUFF Claudia	2, rue de Beulet	Création de 2 fenêtres de toit		Accordé

Pour plus de renseignements sur les différents permis et les cerfas (formulaire), se connecter sur service-public.fr.

TRAVAUX SUR LA COMMUNE

→ Rue François-Estier

Après quelques réglages, la tranche ferme est terminée.

Attention: il est demandé aux parents de ne pas déposer leurs enfants juste au niveau du rétrécissement de l'arrêt des bus scolaires. Ces « arrêts minutes » engendrent des soucis de sécurité.

→ Devant notre école des Papillons : amélioration de la sécurité des enfants

Afin de réduire le stationnement des véhicules devant le portail d'accès à l'école des Papillons, des quilles en plastique ont été installées, augmentant ainsi la sécurité de l'accès des élèves à leur école.



→ Chemin du Rucher et chemin de la Vie-Borne : installation de cunettes

Des caniveaux permettant de recueillir les eaux d'écoulements en provenance de la montagne ont été installés sur ces deux chemins.

→ Rue de la Fruitière

Le revêtement de la partie la plus dégradée de la rue de la Fruitière a été refait afin de permettre une meilleure circulation des usagers.

→ Route de Chenaz

Les travaux qui se sont déroulés route de Chenaz avaient pour but le renouvellement des canalisations d'adduction de l'eau potable et des eaux usées, l'enfouissement des réseaux secs, basse et moyenne tension et le téléphone. Le gros de ces travaux sous l'égide de la Communauté de communes du Pays de Gex (CCPG), du Syndicat d'électricité (SIEA), de France Télécom et de la commune sont à présent terminés. Reste à terminer les trottoirs qui pour des raisons techniques ne seront faits qu'au printemps 2017. Ces travaux, nécessaires pour l'ensemble de la communauté, ont causé des désagréments : tous les acteurs vous remercient de votre compréhension.



→ Déneigement : interdiction de stationnement

Les habitants de la commune sont priés de respecter l'arrêté du 24 octobre 2016 portant sur l'interdiction de stationnement sur la voie publique pendant la période hivernale allant du 14 novembre 2016 au 30 avril 2017.

Texte entier disponible en mairie ou sur le site de la mairie : www.echenevex.fr

Jean-Camille Yerly

RÉUNION DE QUARTIERS

→ La réunion du quartier la Table-Ronde et Mury, qui avait été annoncée pour courant octobre 2016 dans notre précédent bulletin municipal, n'a pu avoir lieu et sera programmée en 2017.

Pour connaître la date de votre réunion et la répartition des quartiers, rendez-vous sur le site de la commune : www.echenevex.fr > onglet : **commune, réunions de quartiers**. Posez dès à présent vos questions sur reunionsdequartier@gmail.com, en indiquant la date de votre réunion.

FLEURISSEMENT DU VILLAGE

→ Nous ne pouvons pas passer sous silence le 8^{ème} Prix départemental 2016, dont la commune et ses services techniques peuvent être particulièrement fiers.

Et si en 2017, chacun participait à sa manière au fleurissement général de la commune ? Que vos fleurs et plantes soient au rendez-vous dès le printemps prochain sur vos balcons, dans vos cours, et tout endroit où il vous plaira de les exposer ! Chiche ?

Faisons nôtre ce slogan : « **Fleurir, c'est accueillir** ».

UNE POLICE MUNICIPALE : COMMENT ET POURQUOI FAIRE ?

Depuis quelques années, le terme de « mutualisation » est devenu très présent dans les politiques publiques. Cette pratique, ancienne, répond à des nécessités concrètes. L'exigence de réduire les dépenses publiques conduit à développer la mise en commun des moyens et des personnels. D'autres facteurs participent au gain ou à la mise en visibilité de la mutualisation : la recherche d'une action publique plus performante et plus efficiente, davantage de solidarité territoriale...

Le secteur de la sécurité n'est pas exclu de la mutualisation. Les mêmes objectifs s'appliquent avec, en outre, la nécessité de pallier le désengagement de l'État dans le domaine de la sécurité publique. **Grâce à sa fonction de répartition égalitaire des ressources, la mutualisation permet aux communes, qui ne sont pas en mesure de financer un service de police municipale, d'assurer la sécurité publique locale.** Démarche de solidarité territoriale en matière de sécurité locale, la mutualisation des services de police municipale permettrait d'améliorer la qualité du service public rendu à la population. Elle nécessite une convergence d'intérêts, même si les buts poursuivis peuvent varier d'une commune à l'autre (créer ce service, réduire les coûts...). La mutualisation des polices municipales exige une démarche volontaire des élus et s'exerce par la création d'une police municipale intercommunale ou d'une police municipale pluricommunale.

Plusieurs possibilités s'offrent à nous :

- Echenevex / Segny : 2 agents municipaux
- Echenevex / Chevry / Crozet / Segny : 4 agents municipaux
- Echenevex : 1 agent.

Compte tenu de l'étendue du territoire des quatre communes précitées, la formule idéale serait : 2 agents sur 2 communes.

LES MISSIONS D'UNE POLICE MUNICIPALE

D'une façon générale ce sont celles exercées conformément à la loi par toutes les polices municipales de France. Toutefois, la municipalité souhaiterait que cette police municipale soit un véritable service de proximité pour les habitants.

Elle devrait notamment mener des actions pour garantir :

- la préservation de la tranquillité publique ;
- la réduction des incivilités ;
- la sécurité des piétons, des cyclistes, notamment des enfants ;
- la diminution des excès de vitesse répétés des véhicules et des stationnements gênants.

Ces missions seraient menées selon un certain nombre d'orientations :

- privilégier la relation humaine dans ces actions notamment de prévention ;
- bien connaître et savoir s'adapter aux difficultés ;
- être dissuasive par une présence sur tout le territoire communal dans la période de la journée où cela est le plus nécessaire voire obligatoire ;
- n'utiliser la sanction qu'en dernier recours.

Comme vous le voyez, nous avons une vision du rôle et des objectifs d'une police municipale : affirmer une présence, pour assurer à nos concitoyens une réponse rapide à leurs appels et créer un sentiment dissuasif, pour éviter les passages à l'acte.

Nous ne sommes pas des professionnels de la sécurité publique, nous sommes avant tout des citoyens et des élus qui vivent et côtoient tous les jours leurs concitoyens, nous sommes prêts pour un débat sur le rôle et les objectifs de la police municipale pour notre commune.

Nous vous donnons rendez-vous lors des réunions publiques organisées en début d'année 2017. Pour connaître la date de votre réunion, veuillez consulter le site internet de la commune : www.echenevex.fr ou la rubrique À vos agendas de ce bulletin municipal.

Afin de préparer au mieux ces futurs débats, nous vous demandons de répondre et de nous retourner le plus tôt possible le petit questionnaire ci-contre soit directement à la mairie, soit par courriel à mairie@echenevex.com. Vous pouvez également télécharger le questionnaire sur notre site : www.echenevex.fr

QUESTIONNAIRE SUR LA CRÉATION D'UNE POLICE MUNICIPALE

1. Êtes-vous favorable à un projet de création d'une police municipale ? OUI NON
2. Êtes-vous prêt à mutualiser la gestion de cette police municipale ? OUI NON
3. Quels seraient selon vous les freins pour la mise en place d'une police municipale ?
.....
.....
.....
.....

En attendant une police municipale, le conseil municipal a délibéré pour la mise en place de **la participation citoyenne au sein de la commune**. Pourquoi, comment cela fonctionne ? Tout vous sera expliqué par le commandant de Gendarmerie de Gex **lors d'une réunion publique qui aura lieu le mercredi 25 janvier 2017, à 19h, salle du Mont-Blanc au complexe de la Chenaille.**

LE CENTRE DE LOISIRS LES MÉSANGES

→ Le centre de loisirs les Mésanges a repris du service pour cette nouvelle année scolaire. Notre centre accueille 90 enfants en périscolaire (matin et soir) mais également pendant les vacances scolaires. Toute notre équipe se met en quatre pour occuper les enfants et leur proposer des activités qui leur laisseront des souvenirs inoubliables.

Pour exemples :

- **La Nuit des étoiles le 11 août 2016** durant laquelle les enfants ont passé la nuit sous tente.

- **La visite chez les sapeurs-pompiers d'Echenevex le 26 août**, au cours de laquelle les enfants ont pu manier la lance à incendie, poser leurs questions dans le bureau des opérations, s'informer sur les gestes de premiers secours et bien sûr faire fonctionner le classique « pin-pon » du nouveau véhicule du centre.



- **Durant les vacances de la Toussaint, les expériences scientifiques** ont animé les journées des grands. Quant aux plus petits, ils ont pu laisser s'exprimer leur talent de bâtisseurs au cours d'**ateliers Kapla**.



Nous organisons également les TAP (Temps d'activités périscolaires, selon la réforme scolaire) tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 15h30 à 16h30. Hors vacances scolaires, nous accueillons 243 enfants par jour.

Les activités auxquelles peuvent participer les enfants durant les TAP sont très diversifiées. Au menu de cette année scolaire 2016/2017, nous proposons entre autres aux enfants: yoga, écolo nature art, gym, bibliothèque, arts visuels, natation, atelier découverte de l'apiculture, équitation, théâtre, musique, atelier scientifique, nature, écriture. Et bien plus encore...

DES NOUVELLES DE VOTRE BIBLIOTHÈQUE

Animation pour les tout-petits : Premières Pages

Le samedi 15 octobre, les enfants de 2 à 5 ans ont fait la connaissance de l'illustratrice Katy Couprie et découvert avec elle son univers lors d'un atelier artistique autour de l'album *Oh! la vache*. Les parents et les enfants présents à l'animation ont pu réaliser ensemble une œuvre, reprenant les techniques utilisées lors de la création du livre, et repartir avec leurs travaux.

Cette rencontre s'est tenue dans le cadre de l'opération Premières Pages, l'album d'Antonin Louchard et Katy Couprie étant le lauréat du prix Graines de lecteurs 2016. Nous avons aussi offert avec plaisir un exemplaire de l'album *Oh! la vache* aux enfants nés en 2015. Les plus petits ont pu quant à eux partager avec Aurélie un agréable moment de lecture, autour de comptines, jeux de doigts et chansons. Un joli moment de création et de partage!



Une rentrée littéraire foisonnante

Leurs œuvres nous ont marqués, émus, étonnés... «*La lecture, une porte ouverte sur un monde enchanté*», écrivait François Mauriac. Nous avons, cette année encore, entrouvert la porte de cette rentrée littéraire et partagé avec vous nos ressentis, coups de cœur, emballlements livresques... Vous êtes-vous par exemple immergé dans l'univers de *Repose-toi sur moi* de Serge Joncour, ou avez-vous voyagé avec Laurent Mauvignier en dévorant son roman *Continuer*, vous êtes-vous laissé surprendre par le vertigineux jeu de miroirs entre réel et virtuel de Camille Laurens (*Celle que vous croyez*), avez-vous gardé l'esprit embrumé à la lecture de *La Fille dans le brouillard* de Donato Carrisi?

Ah, en ce bas monde, laissons vagabonder autour d'un bon chocolat chaud nos pensées, le temps s'arrête, là tout n'est qu'ordre, luxe, calme et volupté, laissons-nous envahir par cette langueur, saupoudrons notre imaginaire de ces flocons livresques et ensevelir par ces nouveaux univers...

Salon du livre « Des livres et moi »

Le week-end des 5 et 6 novembre s'est tenu à Echenevex la deuxième édition du salon du livre « Des livres et moi ». À cette occasion, la bibliothèque vous a proposé de changer

exceptionnellement de décor et de venir partager un moment de découverte, de rencontre autour de deux animations :

- **BB bouquine, BB comptines**, pour les enfants de 3 mois à 4 ans, pendant laquelle les tout-petits ont pu découvrir avec plaisir l'univers pétillant d'Aurélié, imagiers, chansons, jeux de doigts, comptines...;
- les plus grands, quant à eux, ont pu découvrir de nouveaux contes et kamishibai (petit théâtre d'images) lors de la **soirée pyjama spéciale « contes frissonnants »...**



Vous avez également pu faire la connaissance de nos collègues bibliothécaires, présentes dans le cadre de l'association Biblio-unies, qui participe au développement de la lecture et de la culture dans le Pays de Gex, notamment lors de l'animation Heure des histoires, pour les enfants de 4 à 10 ans, et découvrir ainsi de nouveaux contes et histoires.

Conférence interactive-atelier tout public

Le vendredi 25 novembre s'est tenue à la bibliothèque une conférence interactive tout public sur l'évolution de la végétation en quarante ans sur les secteurs du Reculet-Crêt de la Neige. M. Pierre Levallois, agent de la réserve naturelle, est venu nous présenter cette étude menée pendant les cinq dernières années dans la réserve naturelle du Haut-Jura et ses résultats. Il a également proposé aux participants un jeu de plateau, en illustration des sujets traités lors de la conférence.

La bibliothèque sera fermée pendant les vacances de Noël.

Nous vous retrouverons pour une nouvelle année riche en découvertes littéraires le mardi 3 janvier 2017. Nous vous souhaitons d'agréables fêtes de fin d'année.

L'équipe des bibliothécaires

Un coup d'œil dans le rétroviseur sur le second semestre de l'année 2016 permet de citer quelques évènements fédérateurs.

ECHENE'ZIK : UNE FÊTE QUI A PERMIS DE RALLIER TOUT LE VILLAGE

→ « Il y en avait pour tous les goûts », à la grande satisfaction du maire, Pierre Rebeix. La commission Animation a eu l'excellente idée de créer, le 25 juin, une grande fête qui proposait un programme éclectique, réunissant tous les talents de la commune dans un programme diversifié. Dès le début d'après-midi, le ton était donné avec une course de roll and run, la kermesse de l'école, les TAP... Des animations très fréquentées. Devant le complexe de la Chenaille, des chapiteaux accueilleraient les convives pour boire un verre ou déguster la paëlla géante le soir, dans une organisation du Sou des écoles. Que de monde à la salle Chatelard, dès 18 heures, où l'on a

pu écouter de jeunes musiciens de l'école de musique, suivis du spectacle des TAP avec un haka, et d'une flash-mob coordonnée par le centre de loisirs les Mésanges. Alexis Hache, directeur de l'EMCCE, et Sylvain Calmon, ancien directeur, ont ensuite donné le ton avec un duo de jazz, Picks and Sticks. Ce fut ensuite le tour de Fabien Rougier, conseiller municipal, de se produire avec The Blues Trio jusqu'à la fin de la soirée. Le feu de la Saint-Jean a quant à lui été reporté au 13 juillet pour cause de mauvais temps.

Devant le succès de cette journée, celle-ci sera renouvelée le samedi 1^{er} juillet 2017 sur le même principe!

Catherine Boissin, Fabien Rougier



FORUM DES ASSOCIATIONS : LA COMMUNE MET DES BÉNÉVOLES À L'HONNEUR

→ Le public est venu nombreux ce 3 septembre à la découverte des différentes associations qui animent la vie de notre village. Des activités aussi diverses que variées vous sont proposées tout au long de l'année. Venez découvrir l'ensemble de ces associations sur le site internet de la commune www.echenevex.fr sous la rubrique: **associations**.

Au cours de cette seconde édition du Forum des associations d'Echenevex, des bénévoles qui se sont investis dans les activités communales associatives ont été mis à l'honneur et se sont vu remettre la médaille de la Commune.

Catherine Boissin



De gauche à droite sur la photo :

Serge Lehouezec, de l'association Echenevex Animation, a été conseiller municipal de 2001 à 2008, membre du Sou des écoles, et s'est encore investi au comité des fêtes et au loto du Téléthon.

Robert Clément, adjoint et responsable du salon.

Valérie Royer, secrétaire de l'Esco (absent Bruno Martinella, trésorier de l'Esco).

Pierre Rebeix, maire d'Echenevex.

Monique Rebeix, distinguée pour son engagement bénévole depuis 1982 dans de très nombreuses associations de la commune : vice-présidente de l'Esco, présidente du comité des fêtes Echenevex Animation depuis 2005 et du Téléthon depuis 1997.

Gérard Granjean, agriculteur, ex-chef de corps des pompiers d'Echenevex, a été conseiller municipal pendant dix-huit ans et membre du Sou des écoles.

FÊTE À L'ALLONDON POUR LES 30 ANS DU PARC NATUREL RÉGIONAL DU HAUT-JURA

→ Notre commune et ses sources de l'Allondon ont eu le privilège d'être retenues parmi de nombreux autres sites en compétition pour représenter un lieu caractéristique de la Haute-Chaîne du Jura, afin de commémorer les 30 ans d'existence du parc en cette année 2016. Lors de cette journée ensoleillée du 10 septembre, les visiteurs pouvaient :



- s'informer sur une manière écologique d'exploiter nos forêts avec le débardage à cheval,
- se promener le long de l'Allondon (même si l'eau faisait cruellement défaut ce jour-là), tout en écoutant les ballades contées d'Anouck Jeanon,
- s'exercer à des activités pratiques de progression spéléologique et participer à des visites guidées de la source, tout en écoutant les explications données par la Société genevoise de spéléologie,

- participer à des activités ludiques ayant pour thème la nature qui nous entoure et l'histoire de notre village avec des animateurs du PNR et de la CCPG,
- et déguster quelques produits locaux.

En soirée, au complexe de la Chenaille, nous avons pu partir à la découverte de la Haute-Chaîne du Jura avec la projection des films *De Bellevue aux Eaux Belles* par la Société genevoise de spéléologie, puis *Tourbières, trésors secrets des montagnes du Jura* par les acteurs du programme Life tourbières. Le tout couronné par une exposition de photos *La Valserine et les Enjeux des rivières locales*.

Catherine Boissin



CCAS ET LA SORTIE DES AÎNÉS DU MOIS DE SEPTEMBRE

→ Par une belle journée de septembre, 53 Chenevessiennes et Chenevessiens, ainsi que M. le Maire et les membres du CCAS ont mis le cap vers quelques sites caractéristiques du département de l'Ain.



Arrivés à Saint-Étienne-du-Bois, c'est la pause café-croissants pour visiter et écouter l'histoire de l'habitat typique en Bresse de 1700 à 1900. Parmi tout le passionnant récit de notre guide, il est à retenir la particularité des fermes bressanes. Elles pouvaient être déplacées d'un village à l'autre. En effet, sans fondations, ces bâtiments se démon-

taient et se remontaient très facilement. Dans le droit de cette époque, les maisons étaient considérées comme des biens meubles et non des immeubles, et pouvaient donc être vendues indépendamment de la propriété du sol. À midi, le détour dans les Dombes nous a permis de déguster et de nous régaler d'un menu gastronomique au restaurant *Duverger* composé de cuisses de grenouilles et poulet de Bresse. L'après-midi direction le Parc des oiseaux de Villard-les-Dombes où environ 3000 oiseaux originaires du monde entier se côtoient. C'est vraiment un monde merveilleux que nous avons tous apprécié ! Nous avons seulement regretté de ne pouvoir monter dans la nouvelle tour qui nous aurait permis de voir du ciel tout cet univers.

Le retour à la maison n'aurait pas été le même sans la distribution de guimauves et Haribo de Laurent. Merci Laurent ! Merci aussi à M. le Maire, Martine pour les brèves présentations des activités futures, et aux membres du CCAS pour cette splendide journée, sans oublier Shirley qui a eu la gentillesse de nous faire partager le déroulement de cette sortie.

Jacqueline Bilat

VIDE-GRENIERS 2016: UN TRÈS BON CRU

→ Cette année, le soleil était de la partie pour ce 11 septembre, jour où s'est tenu notre traditionnel vide-greniers. Cette manifestation qui est devenue incontournable voit le nombre de stands retenus augmenter d'année en année. Ainsi près de 230 stands ont jalonné les rues du centre-bourg. La commission Animation de notre commune vous donne d'ores et déjà rendez-vous en septembre 2017.

Catherine Boissin

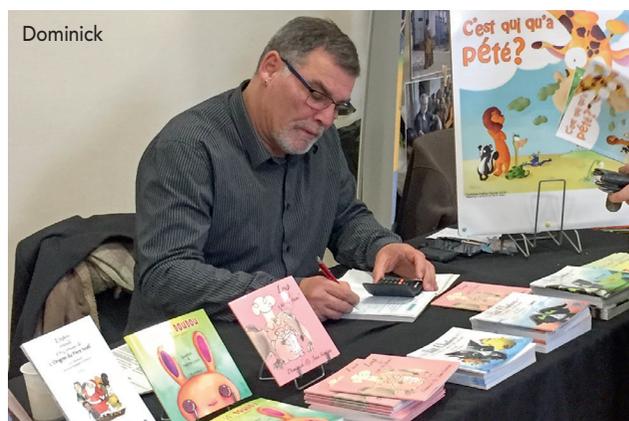


SALON DU LIVRE: DEUXIÈME ÉDITION

→ Le 2^{ème} salon du livre «Des Livres et Moi» qui s'est déroulé les 5 et 6 novembre au complexe de la Chenaille d'Echenevex a connu une belle affluence tout au long de ces deux journées. Une cinquantaine d'auteurs et d'éditeurs ont répondu à l'invitation de la commune et de l'association Des livres et Moi. Les visiteurs ont pu feuilleter des romans

autobiographiques, des livres pour la jeunesse, des bandes dessinées, des essais, etc. Tous ces auteurs, bien qu'amateurs pour certains, ont tous en eux cette passion de l'écriture qu'ils veulent faire partager. Des livres mais aussi des conférences et des animations pour enfants ont été présentés tout au long de ce week-end. Les contacts sont déjà pris pour l'année prochaine, afin de perpétuer ce salon du livre.

Catherine Boissin



Dominick



Nicolas Goudenoye

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE EN NOCTURNE: UNE PREMIÈRE

→ La cérémonie du 98^{ème} anniversaire de l'Armistice de la Grande Guerre s'est déroulée à 18h ce 11 novembre, afin que les personnes travaillant en Suisse voisine aient la possibilité d'y participer. Ce fut une bonne initiative de la part de notre maire Pierre Rebeix, car une très nombreuse assistance s'est inclinée avec émotion devant le nom des dix-sept combattants du village morts pour la France. À l'issue de cette cérémonie, une dizaine d'enfants de notre école ont chanté de façon remarquable l'hymne national français. Avant le traditionnel verre de l'amitié, deux de nos concitoyens se sont vu décerner la Médaille régionale, départementale et communale pour trente ans au service de la communauté. M. Roger Boutherre (adjoint) s'est vu remettre sa médaille par M. Bernard Tardy (ancien maire d'Echenevex) et M. Pierre Rebeix (maire actuel) par M. Gérard Paoli (conseiller départemental et ancien maire de Gex).

Catherine Boissin

Photo (de gauche à droite):

M. Larmanjat (conseiller départemental), M. Pellé (adjoint à Gex), M^{me} Bénier (maire de Thoiry, conseillère départementale, vice-présidente à la CCPG), M. Rebeix (maire d'Echenevex), M. Tardy (maire honoraire d'Echenevex), M. Boutherre (adjoint à Echenevex) et M. Paoli (conseiller départemental et ancien maire de Gex).



LA VIE DE LA COMMUNE, C'EST ÉGALEMENT LA VIE ASSOCIATIVE

→ Comme ils en ont maintenant l'habitude, il a été demandé à nos responsables d'associations de rédiger quelques lignes pour le bulletin municipal, afin de rappeler ce que sont leurs activités et présenter leurs projets de l'année 2017.

Nous le répétons, les associations ont besoin de vous! Être dans une association, c'est se faire plaisir à soi-même, s'enrichir au contact des autres, mais c'est aussi enrichir les autres par ce que nous pouvons leur apporter; c'est également contribuer à la qualité de la vie collective.

SAPEURS-POMPIERS D'ECHENEVEX

→ Le CPI d'Echenevex compte au 15 novembre 2016, 16 sapeurs-pompiers (SP) en activité et 3 en disponibilité. Cette année, l'effectif s'est étoffé de deux nouveaux SP en la personne de Cyril Petit et Bader Diop (employé communal). Bienvenue à eux et merci pour leur implication dans la vie communale.

Au 10 novembre 2016, le CPINI est intervenu à 46 reprises :

- 26 secours à personnes
- 1 accident sur la voie publique
- 2 feux
- 12 opérations diverses
- 4 destructions d'insectes
- 1 inondation

Afin de pouvoir intervenir dans les meilleures conditions, des séances de recyclage et manœuvres obligatoires sont régulièrement organisées.

Incorporer un corps de sapeurs-pompiers est une bonne façon de s'intégrer dans la vie communale. Nous relançons un appel aux habitants de la commune pour rejoindre nos effectifs.

Et nous rappelons aux associations que les cinq panneaux Texto d'information implantés dans le village peuvent leur permettre de faire connaître les dates de leurs manifestations tout au long de l'année, sur demande effectuée auprès de la mairie.

Voir www.echenevex.fr > rubrique associations



Au nom des sapeurs-pompiers d'Echenevex, je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année ainsi que tous mes vœux pour 2017.

Pour plus de renseignements, vous pouvez joindre le responsable par email: jean-camille.yerly@wanadoo.fr

Lieutenant Jean-Camille Yerly

ECHENEVEX LOISIRS ET CULTURE (ELEC): RETOUR SUR UN PRINTEMPS PLUVIEUX MAIS ACTIF

→ L'association ELEC, qui propose de nombreuses activités dans le village (badminton, yoga, billard, peinture, encadrement, zumba, tennis, rencontres aînés, roller hockey), a organisé **sa journée des familles le 12 juin**, réunissant plus de 90 personnes du village autour d'un barbecue convivial. C'était aussi l'occasion d'une rencontre un peu particulière autour de voitures anciennes, ayant la particularité d'avoir des moteurs refroidis à l'air, telles les Coccinelles, 2 cv, buggys, Porsches et autres Combis des années 60 et 70. L'ironie a voulu que la pluie s'invite copieusement pour célébrer ces

mécaniques sans eau... compromettant la participation des amoureux de ces autos anciennes qui redoutent la rouille. Ce fut quand même une jolie fête, avec une trentaine d'autos présentes sur le complexe de la Chenaille et pour une parade dans le Pays de Gex à l'occasion d'une accalmie, le tout agrémenté d'un double concert rock le samedi soir. **L'événement baptisé « Air Cool » sera probablement reconduit en 2017**, en espérant que ces moteurs anciens respireront un air plus sec!

François Butin



CHEMIN DU YOGA : COURS ET STAGES

→ Cette année encore, les cours de yoga à Echenevex connaissent un grand succès. De nombreux « apprentis yogis » se retrouvent chaque semaine pour apprendre de nouvelles techniques yogiques et se faire du bien.

Chemin du yoga a proposé un cours parents/enfants (*photo ci-contre*) pour le dernier cours enfants de l'année en juin ; ce fut un grand plaisir pour tous !

En 2017, auront lieu deux événements à la Chenaille :

- les 14 et 15 janvier, venue exceptionnelle de **Rodolphe Milliat, yogi d'envergure européenne** pour un stage de deux jours ;
- les 11 et 12 mars, **stage de yoga avec Claudia Ruff**, une superbe occasion d'approfondir sa pratique.



Renseignements : **Ruff Claudia** au 04 50 20 15 74
claudia.ruff@cheminduyoga.fr - www.cheminduyoga.fr

CLUB RENCONTRE DES AÎNÉS

→ Malgré l'hiver et son cortège de froidure, de neige et d'épisodes grippaux, le Club Rencontre des Aînés d'Echenevex poursuit ses activités. Que ce soit **les mardis dans une des salles de la Chenaille de 14h à 18h**, après un moment de papotages, infos du village et de délicieux goûters, **vous pouvez vous adonner à vos jeux de société préférés** dans une ambiance détendue et conviviale, ou, pour celles et ceux pour qui bouger est important, **les mercredis et vendredis matin, le groupe de marcheurs** venus d'ici et d'ailleurs se fait un plaisir de vous faire découvrir notre environnement sur les chemins et sentiers tous plus agréables les uns que les autres, sous la conduite vigilante de Gilbert, Pierre ou René. Comme chaque année, au printemps prochain, le Club des Aînés vous invitera à participer à **la Marche du cœur, manifestation nationale de la Fédération française de cardiologie**, qui aura lieu le **30 avril 2017**.



Plus d'infos sur le site de la mairie à la rubrique *associations*
Gilbert Merighi au 04 50 41 95 37 ou merighig@gmail.com

LE SOU DES ÉCOLES

→ **Le Sou des écoles est heureux d'avoir pu contribuer, l'année dernière, à la réalisation de beaux projets pédagogiques menés par les enseignants**, notamment une classe de neige de trois jours à Giron pour les petits de 6 à 8 ans, mais aussi des activités sportives en tout genre (kayak, ski, tennis...) et des visites éducatives.

Cette année encore, les enseignants ayant de nouveaux projets pour les enfants, le Sou se doit de récolter des fonds. Pour cela, venez nombreux à nos prochaines manifestations :

- la fête du Carnaval, le vendredi 17 février,
- la belote, le vendredi 10 mars,
- la kermesse de l'école, le samedi 1^{er} juillet.

Vous trouverez tous les renseignements utiles sur notre site www.echenevxsou.com ou vous pouvez nous contacter par email : echenevxsou@gmail.com.

JOUER'CHENEVEX

→ L'association Jouer'chenevex accueille à la Chenaille, tous les mercredis et/ou vendredis matin de la période scolaire, les parents, grands-parents ou nounous de jeunes enfants de 0 à 3 ans. Les enfants y trouvent de nombreux jeux et les adultes échangent autour d'un café. Nous finissons tous ensemble avec des comptines !

Nous organisons des événements à Noël, Pâques et en fin d'année scolaire et programmons chaque année un spectacle avec la conteuse Claire Parma. Il nous reste quelques places pour de nouveaux enfants !

Pour plus d'informations, contactez Gaëlle :
gjouslin@hotmail.com ou 06 77 11 51 63

FA SI LA CADRER

→ Contrairement aux tableaux des grands maîtres qui doivent être confiés aux mains de véritables professionnels, de nombreuses œuvres peuvent être encadrées par une personne aux mains habiles et imaginatives, avec des moyens simples et peu onéreux. C'est ainsi que l'on peut encadrer des aquarelles ou habiller une carte décorative. **Actuellement, six personnes pratiquent déjà de l'encadrement dans notre atelier d'Echenevex. Elles se réunissent pour partager leurs savoirs, toute la journée un samedi par mois.**

Techniquement, elles apportent leurs matériels avec des outils spécifiques, carton, papier. Il faut disposer d'une table par personne, d'un point d'eau et de lumière car les mesures sont extrêmement précises. Les verres sont commandés chez le vitrier et les cadres en bois souvent achetés dans un magasin spécialisé.

Si vous souhaitez rejoindre cet atelier et passer un bon moment, contacter : sbel.press@wanadoo.fr ou 06 10 11 13 92.



ESCO: 1977- 2017

→ **Notre club fondé sous le nom d'Union sportive Echenevex en 1977 va avoir 40 ans en 2017.** La fête aura lieu au printemps prochain et tentera de regrouper anciens et nouveaux membres durant une journée mémorable. Une annonce sera faite bien en amont.

L'extension du club aux communes limitrophes de Ségny et Chevry lui a donné des bases plus solides et a nécessité une structure plus conséquente. Un comité de 20 personnes et une trentaine d'éducateurs sont nécessaires à l'organisation et à l'encadrement des 370 licenciés.



Une équipe U13 avec ses éducateurs et son partenaire José Gomes Carrelage.

Après avoir commencé notre activité au stade des Saugis qui était à l'époque une structure contenant nos besoins, il est devenu évident avec l'accroissement du nombre de joueurs que nous étions vraiment à l'étroit. Depuis 2011, nous profitons des équipements de qualité du complexe

sportif mis à notre disposition par la municipalité au rond-point de Mury. Ces infrastructures nous sont enviées par de nombreux clubs voisins.

L'école de foot accessible aux enfants à partir de 5 ans le samedi matin, les vétérans le vendredi soir et la particularité d'inscrire en championnat la seule équipe féminine du Pays de Gex, sont les points forts de notre association.

À tous les niveaux, la formation technique est de qualité mais elle est faite conjointement avec un apprentissage des règles de vie en commun dont le principal élément est le respect de soi, des autres et des structures nous accueillant. Le président du club, Michel Folco, est intransigeant sur ce point et chaque membre doit en être conscient. Cette exigence de comportement est reconnue maintenant au niveau du comité départemental et par tous les autres clubs du district.

Commencée en 4^{ème} division de district, l'évolution de l'équipe fanion du club nous a mené 5 échelons plus haut en 2015, et nous faisons tout pour nous maintenir à ce niveau bien que la concurrence soit rude. Mais ce qui enchante le plus, ce sont les tournois que nous organisons chaque année, en mai pour les seniors féminines et en juin pour les enfants U11 et U13. Tous les spectateurs y sont les bienvenus.

Et comme tous les ans, nous relançons notre appel aux bénévoles pour des coups de mains ponctuels ou plus : jeu, encadrement, organisation, administratif ; on peut y trouver un domaine où mettre en avant ses qualités et nouer des relations. Merci d'avance et à bientôt.

ÉCOLE DE MUSIQUE DE CHEVRY-CROZET-ECHENEVEX

→ L'EMCCE accueille cette année près de 220 élèves, une augmentation de plus de 10% par rapport à l'an dernier.

En plus des cours de formation musicale et d'apprentissage des instruments, l'école dispense des enseignements collectifs. L'éveil musical et l'atelier découverte rencontrent un très vif succès et sont complets.

Pour ses 25 ans, l'école a organisé un bal le 4 décembre à Chevry. Élèves et professeurs ont joué des musiques de danse de toutes les époques.

Le programme des manifestations pour l'année scolaire 2016/2017 est disponible sur le site internet www.emcce.asso.cc-pays-de-gex.fr.

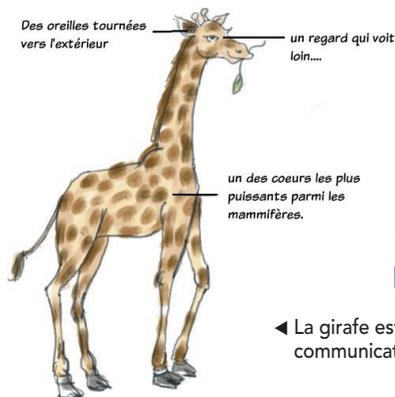


LIGUE VIE ET SANTÉ : UN CHOIX DE SANTÉ POUR LA VIE !

→ Le but de la Ligue Vie et Santé est de promouvoir les principes d'une vie saine, harmonieuse, respectueuse de l'environnement, pour acquérir ou maintenir une santé épanouie. L'antenne du Pays de Gex, créée en 1988, a son siège social à Echenevex. Elle a organisé plusieurs plans de cinq jours qui ont permis à de nombreuses personnes d'arrêter de fumer.

Elle est aussi intervenue dans les écoles ou collèges pour faire de la prévention anti-tabac auprès des jeunes. En octobre, la Ligue Vie et Santé du Pays de Gex a organisé à la Chenaille cinq soirées de formation à la communication non violente, suivies par 17 personnes.

lvs.pays.de.gex@gmail.com



◀ La girafe est une métaphore de la communication non violente

VARFEUIL ÉQUITATION

→ Vingt-cinq cavalières et cavaliers de tous âges se sont réunis le 22 octobre autour d'un joyeux et délicieux repas.

La soirée annuelle de Varfeuil Équitation s'est prolongée presque jusqu'à l'aube dans des danses endiablées. Comme quoi l'équitation fait aussi travailler les jambes!

L'hiver sera le temps du travail en manège, qui permettra de reprendre les activités de plein air en pleine forme. Les cours d'équitation, qui ont lieu plutôt en fin d'après-midi et le soir, constituent, d'ailleurs, un spectacle intéressant et ouvert au public tout au long de l'année, tous les jours de la semaine, sauf le week-end et le lundi.

De la forme, il en faudra pour les concours hippiques de l'année prochaine, les randonnées et le carnaval de Varfeuil ouvert au public qui pourra ainsi se faire une idée des divers aspects de l'équitation. C'est un peu la journée portes ouvertes du club (démonstrations de saut ou de dressage, un quadrille, suite de figures effectuées en groupe et jeux équestres).

Thierry Lacroix, président de Varfeuil équitation

ECHENEVEX ANIMATION

GYMNASTIQUE

Depuis septembre, les cours de gymnastique ont repris tous les jeudis de 19h à 20h30. Il reste quelques places disponibles. Nous prenons les nouvelles inscriptions (à prix réduit) directement sur place dès le jeudi 5 janvier 2017. Les cours se déroulent sous la houlette de notre sympathique animatrice, Geneviève, à la salle du Chatelard. Nos cours sont très diversifiés: abdos-fessiers, steps, medecine-balls, elastibands, etc.

PÉTANQUE

Les soirées « boules » du vendredi ont pris fin avec l'arrivée du changement d'heure et du mauvais temps. Nous vous donnons rendez-vous dès le printemps prochain pour une nouvelle saison, suivant le temps, vers la mi-avril.

Le deuxième tournoi de pétanque est prévu le samedi 8 juillet 2017. Cette manifestation est ouverte à tous.



La section pétanque d'Echenevex souhaiterait que toutes les personnes qui viennent jouer (gratuitement) pendant la saison d'été, laissent les terrains propres. Des poubelles sont présentes pour récupérer les verres cassés, mégots, capsules de bouteilles, etc.



SCRAPBOOKING

Les ateliers de scrapbooking ont repris. Il reste quelques places. Ces ateliers sont ouverts à tous et ont lieu à la salle du Mont-Blanc, le vendredi soir de 19h30 à 22h30 ou le samedi matin de 9h30 à 12h30. Les dates du 1^{er} semestre 2017 sont les suivantes: 27 et 28 janvier, 10 et 11 février, 17 et 18 mars, 14 et 15 avril, 19 et 20 mai, 9 et 10 juin. Les inscriptions sont prises sur place. Le 28 janvier, nous prévoyons d'organiser une journée découverte scrapbooking avec des mini-ateliers gratuits et ouverts à tous, petits et grands, même non licenciés.

TÉLÉTHON

Le 19^{ème} loto du Téléthon a eu lieu le 2 décembre dernier. Celui-ci a connu un franc succès. La dégustation d'huîtres et de foie gras est toujours très attendue. De nombreux lots de valeur ont agrémenté notre loto; je remercie les généreux donateurs. Je remercie également toutes les personnes qui depuis de nombreuses années viennent nous prêter main forte. Nous avons récolté la somme de 11 051 euros qui a été intégralement reversée à l'AFM Téléthon. Merci à tous.



Pour tous renseignements, pour les diverses sections :
moniquerebeix01@aol.com

www.intersoccer.ch
STAGE DE FOOT ECHEVENEX 2016

Philippe
taxi
06 08 47 27 54
ECHENEVEX - Versonnex
AÉROPORT // GARE // TRANSPORT MÉDICAL ASSIS

RENÉE ET LE MARRONNIER CENTENAIRE : 120 ANS DÉJÀ...

→ Comme tous les ans à l'automne, la classe de moyenne et grande sections de maternelle est allée ramasser les marrons au pied du majestueux marronnier de Renée Chambaz, au centre du village.

Mais cette année n'était pas une année ordinaire. **Pour ses 120 ans, le marronnier a offert aux enfants de très gros marrons bien brillants.** Quand Renée a raconté que sa grand-mère, Raymonde Grofilllex, alors âgée de 8 ans, avait vu planter ce marronnier en 1896, il y a tout juste 120 ans, les enfants ont souhaité célébrer « l'anniversaire du marronnier » ! En classe, ils ont planté un marron chacun dans un pot. Puis, munis de quelques dessins, de quelques phrases d'enfants et d'un gâteau d'anniversaire, ils sont venus fêter l'évènement avec leurs plantations. Renée avait préparé des bricelets pour l'occasion. C'était un fabuleux moment de partage entre générations.



Quand vous passez au centre du village, regardez le marronnier et lorsque vous verrez la première feuille éclose de son bourgeon gonflé, vous saurez que c'est le printemps à Echenevex !

Katia Boilevin

« CHUT ! J'ÉCOUTE LA DAME »



Dans ces quelques lignes, j'aimerais partager avec vous ma conversation avec une Dame que, j'en suis persuadée, vous connaissez sans savoir qui elle est vraiment. Vous la croisez dans notre commune lors de toutes nos manifestations. Un appareil photo en bandoulière, un carnet

et un crayon à la main. Elle signe « SB » tous ses articles dans le *Dauphiné libéré*. Cette femme au grand cœur n'aime pas se mettre dans la lumière des projecteurs et pourtant...

Tout a commencé quand elle a assisté avec l'école à la représentation du *Barbier de Séville*. Depuis ce jour, son intérêt pour le chant lyrique ne l'a jamais lâché... avec l'idée ferme de chanter sur scène. Déjà dès l'âge de 4 ans, sa maman la surprenait parfois dans le salon, immobile, attentive et sans faire un bruit. Et quand sa maman lui demandait : « Mais que fais-tu ? », de répondre « Chut maman ! J'écoute la Dame chanter de l'autre côté du mur. » Pour les puristes, il s'agissait de la mezzo soprano Conchita Supervisa.

Mais ses parents ne voulaient pas de saltimbanque dans la famille. Néanmoins, elle est entrée au conservatoire vers l'âge de 17 ans sans connaître une note de musique. Sa persévérance et son amour pour la musique lui ont permis d'obtenir des premiers prix en chant, opérette, art lyrique à l'unanimité et littérature musicale (avec mention spéciale) au Conservatoire national de musique de Lyon. De 1968 à 1974, elle a chanté en tant que soprano à l'Opéra de Lyon et a donné de nombreux concerts de 1979 à 1984.

Malgré tout il fallait bien manger, et voilà une carrière de journaliste qui a commencé à Lyon en tant que pigiste au quotidien *la Dernière Heure* de 1966 à 1975, puis qui a continué au quotidien *le Dauphiné libéré* en 1989 jusqu'à aujourd'hui. Elle fut pendant de nombreuses années directrice, professeur de chant et de formation musicale de notre école de musique Chevry-Crozet-Echenevex (EMCCE).

Alors maintenant vous voyez de qui je voulais vous parler ? **Son nom est Suzanne Bel**, et je tenais à lui rendre ce petit hommage dans notre bulletin municipal car elle fait beaucoup pour faire connaître notre village au plus grand nombre.

J'aimerais clore ce petit chapitre en rajoutant ses quelques mots : « *Malgré les années qui s'accumulent, je continue à écrire dans le Dauphiné libéré, par curiosité pour toutes les diverses personnalités et riches manifestations gessiennes. Depuis quelques temps, je me suis mise à la peinture aquarelle (j'ai attendu ma retraite pour réaliser ce rêve – bien difficile) et à l'encadrement pour mettre en avant mes peintures. Tout bonnement cela a enchaîné à la création d'un atelier pour des encadrements simples au cœur d'Echenevex.* »

Vous pouvez retrouver toutes les informations sur l'atelier de Suzanne sur le site de la commune au www.echenevex.fr sous la rubrique **associations**, car elle fait partie de l'une des associations composant l'ELEC à Echenevex.

Catherine Boissin

Si vous aussi, vous connaissez une personne résidant sur la commune qui mériterait d'être citée dans le bulletin municipal, n'hésitez pas à nous en faire part (venez-nous rendre visite à la mairie) après avoir bien sûr obtenu l'accord de l'intéressé(e). Le comité de rédaction étudiera cette demande avec toute l'attention qu'il convient.

VIVRE AU JARDIN... SANS PRODUITS PHYTOSANITAIRES

→ Dès janvier 2017, la commune sera engagée dans un programme d'entretien des espaces publics (massifs, pelouses, voirie...) sans produits phytosanitaires, polluants et dangereux. Comment prolonger ces bonnes pratiques dans votre propre jardin ? **Voici cinq conseils faciles à suivre!**

1 OBSERVEZ VOTRE JARDIN!

Votre jardin est un «écosystème», un organisme vivant qui abrite des animaux et des plantes. Plus la diversité y règne, moins s'y trouveront les maladies et les ravageurs. Et ce que nous dénommons à tort «mauvaises herbes» participent aussi à sa santé: autant les laisser prospérer dans un coin dédié car elles attirent insectes et oiseaux. Un cercle vertueux!

2 UTILISEZ DES SUBSTITUTS NATURELS ET COMPOSTEZ!

En lieu et place des produits phytosanitaires polluants et dangereux pour l'homme, vous pouvez nourrir la terre selon la nature du sol en y ajoutant des ingrédients naturels comme le fumier de cheval, l'engrais bio naturel (sang séché, corne broyée, purin d'orties) ou le compost déposé au pied des végétaux après une petite ondé.

3 PAILLEZ!

Le paillage naturel, organique ou minéral, empêche la repousse des herbes indésirables, garde le sol humide et frais, et économise l'eau d'arrosage. Des atouts non négligeables!

4 ACCUEILLEZ LES «AUXILIAIRES» AU JARDIN!

La faune du jardin aide à entretenir votre jardin: posez des abris en hauteur, des nichoirs et des mangeoires à oiseaux, mais aussi des hôtels à insectes et au sol de petits branchages sous les haies pour les hérissons. Les oiseaux et les hérissons ne feront qu'une bouchée des chenilles; les mésanges sont friandes de pucerons tandis que les chouettes chasseront les mulots.

5 UTILISEZ LES ASTUCES DE GRANDS-MÈRES!

Des répulsifs naturels existent dans votre cuisine. L'eau chaude des pommes de terre est imparable: l'amidon empêche la germination. Un demi-citron à proximité d'un semis éloigne les fourmis. Du simple savon noir et du savon de Marseille dilués (150g/l) sont très efficaces contre les pucerons ou autres parasites.

PLAN GRAND FROID

Le CCAS recommande aux aînés, aux personnes isolées ou handicapées de s'inscrire sur le registre «Prévention Grand Froid». Ainsi durant les vagues de froid hivernal, les agents communaux pourront prendre des nouvelles de votre santé et de votre bien-être. Vous êtes invités à vous procurer le formulaire d'inscription auprès du CCAS au 04 50 41 56 56 ou sur le site internet de la mairie: www.echenevex.fr. Cette formalité n'a pas de caractère obligatoire et les données que vous transmettez resteront confidentielles.



**LA BOUCHERIE
DE MIJOUX**

La Mijolande

- Charcutier Traiteur
- Produits frais
- 100% Maison
- Service Traiteur
- Salaison Maison

Commande POSSIBLE par Téléphone
8h30 - 12h15 | 15h - 19h
Fermé
Lundi - Mercredi après-midi
Ouvert Dimanche 9h - 12h

Rue Royale - 01410 Mijoux
olivier.saillet@laposte.net

04 50 20 43 40

NBM-EUROPE

VOTRE PARTENAIRE EN INFORMATIQUE ET TÉLÉPHONIE

Concentrez-vous
enfin sur votre
business en
toute sérénité!



DES SOLUTIONS ADAPTÉES ET SUR MESURE POUR LES PROFESSIONNELS

1 AUDIT DE VOTRE INFRASTRUCTURE 2 CONSEIL ET SUIVI 3 ASSISTANCE ET SUPPORT **GOALS!**

INFORMATIQUE

- Câblage réseaux
- Installation et maintenance de : Parc Informatique / Liaisons sécurisées entre plusieurs sites / Serveur de fichiers / Serveur Exchange
- Installation et maintenance de liaisons sécurisées entre plusieurs sites
- Messagerie professionnelle
- Monitoring



TÉLÉPHONIE

- Installation et pose de centraux téléphoniques
- Câblage téléphonique ou câblage universel
- Solutions IP phones
- Liaison entre différents sites via ADSL

VIDÉO SURVEILLANCE

- Audit, installation sur mesure et suivi des infrastructures

Z.A. de Magny
373 Route du Nant
F-01280 Prévessin-Moëns

Tel. +33 (0)450.28.07.29
Email. info@nbm-europe.com
Site. www.nbm-europe.com

À VOS AGENDAS !

JANVIER

- 10** Tirage des Rois, Club Rencontre des Aînés, à la Chenaille, 12h à 22h
- 12** Vœux du maire, à la Chenaille, 19h
- 22** Repas des Aînés, à la Chenaille, 11h
- 25** Réunion participation citoyenne, à la Chenaille, 19h
- 29** Grand messe, Association paroissiale, à la Chenaille

FÉVRIER

- 01** Réunion de quartier – Mury, Table-Ronde, Chenaz, Bois, à la Chenaille, 19h
- 04** Concours de belote, ESCO Foot vétérans à la Chenaille, 19h
- 08** Réunion de quartiers – F.-Estier Est, Varfeuil, Pré-Brenoud, à la Chenaille, 19h
- 12** École de musique, auditions, à la Chenaille, 13h-19h
- 14** Saint-Valentin, Association paroissiale, à la Chenaille
- 17** Carnaval, Sou des écoles
- 25** Sainte-Barbe et repas, Amicale des pompiers, à la Chenaille, 19h

MARS

- 10** Concours de belote, Sou des écoles à la Chenaille, 19h
- 10** Accueil des nouveaux habitants, à la Chenaille, 19h
- 15** Réunion de quartiers – F.-Estier Ouest, Saugis, La Pierre, Les Maures, à la Chenaille, 19h
- 22** Réunion de quartiers – Méribel, Revériaz, Naz-Dessus, Moulin, à la Chenaille, 19h
- 25** Cérémonie de Citoyenneté, à la Chenaille, 11h
- 31** Bol de riz, Association paroissiale à la Chenaille, 19h

À VOS AGENDAS !

AVRIL

- 01** Nettoyage de printemps, RDV 9h devant la mairie
- 08** École de musique, auditions, à la Chenaille, 13h-19h
- 23** Élections présidentielles, à la Chenaille, 8h - 19h
- 29** Messe, Association paroissiale, à la Chenaille, 10h
- 30** Parcours du cœur, Club Rencontre Aînes, devant la mairie

MAI

- 07** Élections présidentielles, à la Chenaille, 8h - 19h
- 08** Cérémonie, place de la Mairie, à 18h
- 14** Culte commun, Église adventiste, à la Chenaille, à 18h
- 20/21** École de musique, auditions, à la Chenaille, 13h-19h

JUIN

- 11** Élections législatives, à la Chenaille, 8h - 19h
- 18** Élections législatives, à la Chenaille, 8h - 19h
- 24/25** ESCO Foot, anniversaire des 40 ans de l'association, à la Chenaille

JUILLET

- 01** Kermesse et Fête de la musique (Echene'Zik), à la Chenaille, la journée
- 08** Concours de pétanque, Echenevex Animation, au complexe sportif
- 13** Fête nationale, Amicale des sapeurs-pompiers, à la Chenaille

■ Événements mairie
■ Événements associations

Placards JLB



-  placards
-  dressing
-  aménagements

Création

FABRICANT
FRANÇAIS

Sarl JLB Création

Jean-Luc BRAILLON
12 bis, ZA de la Vavrette
01250 TOSSIAT

Tél. 04 74 42 68 40

Fax 04 74 42 20 08

E-mail : placards-jlbcreation@orange.frSite : placards-jlbcreation.comELECTRICITE GENERALE
OLIVIER PATRICEdépannage7/7
0687702779

- _dépannage tous locaux
- _mise aux normes
- _installation neuve & rénovation, agrandissement
- _modification & déplacement de tableau
- _automatisme porte & portail
- _alarme intrusion & incendie
- _chauffage électrique
- _interphonie

olivier.electricite@laposte.net

01130 LE POIZAT-LALLEYRIAT

LE COIN DES INFOS

Des joies et des peines ont jalonné ce second trimestre passé, vous trouverez ci-dessous les événements d'état civil de ce dernier semestre 2016.

MARIAGE

- ▶ 16 septembre: M. Frédéric DEBROT et M^{me} Céline JOLY
- ▶ 17 décembre: M. Simone GENNAI et M^{me} Cyrielle KARRER

DÉCÈS

- ▶ 2 juin: M^{me} Jacqueline COURREGES
- ▶ 5 octobre: M. Bernard FOLCO
- ▶ 7 octobre: M^{me} Suzanne BELOTTI

NAISSANCES

- ▶ 25 mai: Lisa GUTHOLD
- ▶ 16 juillet: Aya CHETTIH
- ▶ 29 juillet: Léandre MAES
- ▶ 24 août: Clément NAU
- ▶ 4 septembre: Louna MARTINEZ

RECENSEMENT MILITAIRE

→ Les jeunes filles et les jeunes hommes nés en octobre, novembre et décembre 2000 doivent se faire recenser à la mairie avant le 31 décembre 2016. Se munir du livret de famille et de la carte nationale d'identité.

LA DÉCLARATION DE RUCHES 2016: DU 1^{er} SEPTEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2016

→ Tout apiculteur, professionnel ou de loisir, est tenu de déclarer chaque année entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre les colonies d'abeilles dont il est propriétaire ou détenteur, en précisant notamment leur nombre et leurs emplacements. La déclaration de ruches concourt à la gestion sanitaire des colonies d'abeilles, à la mobilisation d'aides européennes au bénéfice de la filière apicole française et à l'établissement de statistiques apicoles.

La déclaration de ruches 2016 est à réaliser en ligne sur le site Mes Démarches (mesdemarches.agriculture.gouv.fr). Cette nouvelle procédure simplifiée remplace Télérucher et permet l'obtention d'un récépissé de façon immédiate. Cette procédure permet également aux nouveaux apiculteurs d'obtenir leur numéro d'apiculteur (NAPI). Pour les apiculteurs ne disposant pas de l'outil informatique, il est toujours possible de réaliser une déclaration de ruches en sollicitant un accès informatique en mairie. Pour cette campagne 2016, il sera également possible d'utiliser le Cerfa papier 13995*04 à compléter, signer et à envoyer à l'adresse: DGAL - Déclaration de ruches - 251, rue de Vaugirard - 75732 Paris cedex 15. Le délai d'obtention d'un récépissé de déclaration de ruches est d'environ deux mois à compter de la réception à la DGAL. Les déclarations réalisées sur papier libre ou sur d'anciennes versions de Cerfa ne sont pas recevables.

Ferme avicole des Peureuses

Sarah GOUDARD
VENTES

Volailles fermières, porc fermier, charcuterie artisanale
Conserves : poulet à la crème, au cidre, à la basquaise, etc.
poule au pot, foie gras, pâté, etc.

Toutes les volailles et les porc sont élevés en plein air.
La charcuterie et les conserves sont artisanales et fabriquées maison.

Chemin des Peureuses - 01170 CROZET - 06 21 24 39 75 - www.ferme-des-peureuses.fr

Au pied du Jura... face aux Alpes avec vue sur Je Mont-Blanc...

Auberge Chasseurs
des

HÔTEL ★★★
RESTAURANT
Réservation en ligne

L'Auberge des Chasseurs a toutes les **coquetteries d'une maison de campagne** pleine de charme. La cuisine du restaurant honore les **saveurs et traditions de la gastronomie française**, tandis que le jardin, la terrasse, la piscine et le salon détente vous invitent à savourer toutes les sensations de **la douceur de vivre**.

711 route de Naz-Dessus 01170 **ECHENEVEX** PAYS DE GEX
+33 (0)4 50 41 54 07 / www.aubergedeschasseurs.com

Maison
ANGELOT
Producteur - Récoltant

121, rue de Lavoisier - 01300 MARGNIEU
Tél.: 04 79 42 18 84
contact@maison-angelot.com
www.maison-angelot.com

